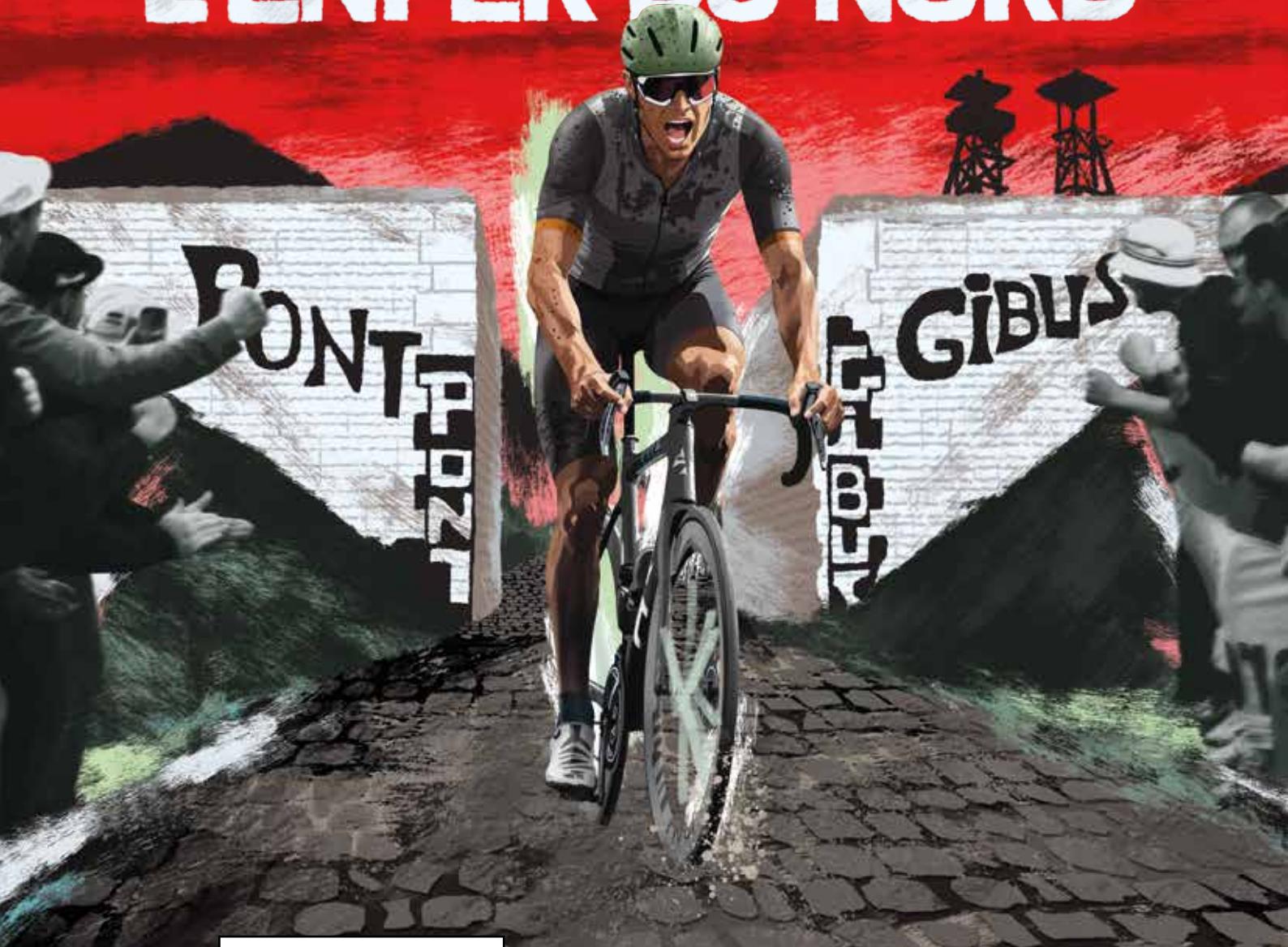


L'ENFER DU NORD



Région
Hauts-de-France

PARIS ROUBAIX

122^e ÉDITION

DIMANCHE 13 AVRIL 2025

paris-roubaix.fr • #ParisRoubaix • @parisroubaix

LIVRE DE ROUTE



SOMMAIRE

Officiels - Hôpitaux	2
Équipes - Pictogrammes	3
Médiatisation de l'épreuve - Comment suivre Paris-Roubaix	4
Permanence de départ, consignes aux suiveurs - Musées et domaine nationaux du Château de Compiègne	5
Compiègne	6
Accès et départ	7
Itinéraire horaire	8 à 10
Secteurs pavés	11
Carte du parcours	12 et 13
Dérivations	14
Derniers kilomètres et arrivée	15 et 16
Roubaix	17
Règlement particulier	18
Partenaires	20 à 23
Palmarès	24 et 25

OFFICIELS

DIRECTION

Directeur du cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de l'épreuve : Thierry Gouvenou

Assistance direction : Cédric Coutouly

Régulateurs : Jean-Marc Marino,
Franck Perque, Yannick Talabardon

Permanence sportive : Adeline Le Gouellec

Speakers : Marc Chavet, Damien Martin

Responsable sécurité :

Thierry Gouvenou +33 (0)6 74 95 99 66

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Départ : Nicolas Hervé

Parcours : Félix Griffon

Arrivée : Yannick Goasduff

CARAVANE

Morgan Bourdelle

RELATIONS COLLECTIVITÉS

Fabienne Dalla Serra, Cyrille Tricart

DIRECTION

Directeur adjoint du cyclisme : Pierre-Yves Thouault

ANIMATIONS

Cédric Marsault

ENVIRONNEMENT

Karine Bozzacchi

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du jury : Luc Herpelinck (UCI, Bel)

Membres du jury :

Gabriel Berthelot (UCI, Fra), Pedro Garcia Mozo (UCI, Esp), Alain Koszczarz (UCI, Fra), Nicolas Le Tallec (FFC)

Commissaire juge à l'arrivée :

Patrice Teffaine (FFC)

Commissaires à moto :

Geoffrey Cordier (FFC), Auguste Hérisse (FFC), Stéphane Lavignac (FFC), Patrick Paris (FFC)

SERVICE MÉDICAL

Gilbert Versier, Simon Clariot, Julian Coca, Paul-Henri Jost, Franc Mengelle, Marie Tabary, Killian Yao

MÉDIAS

Relations presse : Fabrice Tiano

Coordination TV : Jérôme Baily

Digital : Clément Duriez

Rédacteur site internet : Benoît Vittek

COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Olivier Furon, Clément Balanger

RELATIONS PUBLIQUES

Justine Jacquet

LOGISTIQUE

Justine Burnel, Martial de Joussineau, Florent Malézieux, Guillaume de Prémont, Nicolas Pihen

Parc automobile : Franck Meneghini

ÉQUIPES



ALPECIN-DECEUNINCK



ARKEA-B&B HOTELS



BAHRAIN VICTORIOUS



COFIDIS



DECATHLON
AG2R LA MONDIALE TEAM



EF EDUCATION -
EASYPPOST



GROUPAMA-FDJ



INEOS GRENAIDIERS



INTERMARCHÉ - WANTY



ISRAEL - PREMIER TECH



LIDL-TREK



LOTTO



MOVISTAR TEAM



Q36.5
PRO CYCLING TEAM



RED BULL
BORA - HANSGROHE



SOUDAL QUICK-STEP



TEAM JAYCO ALULA



TEAM PICNIC
POSTNL



TEAM VISMA | LEASE A BIKE



TOTALENERGIES



TUDOR
PRO CYCLING TEAM



UAE TEAM
EMIRATES-XRG



UNIBET TIETEMA
ROCKETS



UNO-X MOBILITY



XDS ASTANA TEAM

HÔPITAUX

Ville	Établissement	Adresse	Téléphone
OISE			
Compiègne	C.H.I. Compiègne-Noyon	8, avenue Henri Adnot	+33 (0)3 44 23 60 00
Noyon	C.H.I. Compiègne-Noyon	Boulevard Alsace-Lorraine	+33 (0)3 44 23 60 00
AISNE			
Saint-Quentin	Centre Hospitalier	1, avenue Michel de l'Hospital	+33 (0)3 23 06 71 71
NORD			
Cambrai	Centre Hospitalier	516, avenue de Paris	+33 (0)3 27 73 73 73
Denain	Centre Hospitalier	25 bis, avenue Jean Jaurès	+33 (0)3 27 24 30 00
Valenciennes	Centre Hospitalier (hôpital Jean Bernard)	Avenue Désandrouin	+33 (0)3 27 14 33 33
Lille	Hôpital Roger Salengro	Rue Émile Laine	+33 (0)3 20 44 59 62
Roubaix	Centre Hospitalier Victor Provo	11, boulevard Lacordaire	+33 (0)3 20 99 31 31

PICTOGRAMMES

Permanence

Centre de presse

Espace invités

Accueil invités

Podium signature

PPO Point de passage obligé

Départ fictif

Départ réel

Secteurs pavés

Dernier kilomètre

Arrivée

Quartier coureurs

Zone technique

Parking officiels

Parking équipes

Parking presse

Parking officiels / presse

Parking véhicules "arrière"

Parking invités

Parking caravane publicitaire

MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE



Course diffusée dans **190** pays



25 diffuseurs en direct



Pic d'audience : **3,4 millions*** de téléspectateurs
Plus de **2 millions*** de téléspectateurs en moyenne

*en 2024

DIMANCHE 13 AVRIL

FRANCE

(••) Direct

France Télévisions

France 3 à partir de 10h50 puis
France 4 entre 11h30 et 13h et retour sur
France 3 jusqu'à la fin de la course.

Eurosport

Eurosport 1 France à partir de 10h30

EUROPE

(••) Direct

Eurosport

Eurosport 1 à partir de 10h30

Autres chaînes

Belgique : RTBF et VRT

Danemark : DDKTV

Espagne : Teledeporte

Italie : RAI Sport

Luxembourg : RTL

Norvège : TV2

Pays-Bas : NOS

Pays Basque : ETB

Russie : OKKO

Slovaquie : RTVS

Suisse : SRG-SSR

MONDE

(••) Direct

Afrique subsaharienne : SuperSport

Amérique latine : ESPN International

Asie du Sud-Est : Eurosport

Australie : SBS

Canada : FloBikes

Chine : Zhibo.tv

Colombie : Caracol, RCN

États-Unis : NBC Sports

Japon : J Sports

Moyen-Orient et

Afrique du Nord : Abu Dhabi Sports

Nouvelle-Zélande : Sky NZ

Résumé clip digital

Monde : Global Cycling Network, Lanterne Rouge

Programme final

Amérique latine : DirecTV

Agences news

AFPTV, Eurovision, SNTV

Chaîne news monde

France 24 (en français, anglais et arabe)

PERMANENCE DE DÉPART

SAMEDI 12 AVRIL DE 14H00 À 18H00

Château de Compiègne (salle des Colonnes)
Place du Général de Gaulle – 60200 Compiègne

Présentation des équipes :

Place du Général de Gaulle de 14h00 à 16h15

Réunion des directeurs sportifs :

Château de Compiègne (galerie Natoire) à 16h00

Réunion sécurité UCI pilotes échelon course :

Château de Compiègne (galerie Natoire) à 17h00

DIMANCHE 13 AVRIL

À 8h45, réunion des motards TV et photographes :
Salle du Conseil municipal, Hôtel de ville, Place de l'Hôtel de Ville

Parking réservé aux équipes, officiels et presse :
Place du Général de Gaulle, parking de la Patte d'Oie (avenue Royale)

Permanence sportive : +33 (0)7 86 54 40 67

Permanence médicale : +33 (0)6 80 43 06 06

Accueil presse : +33 (0)6 33 86 28 64

Numéros valables pendant toute la durée de l'épreuve

zones pavées, la Direction de course imposerait à ces véhicules de prendre les dérivations dont les itinéraires sont fléchés (flèches rouges marquées Dérivation, voir schémas p. 14).

Dans tous les cas de figure le passage de la Trouée d'Arreberg (zone 19) sera interdit à tous véhicules sauf ceux de « l'échelon course ». De même les secteurs de Mons-en-Pévèle (zone 11) et du Carrefour de l'Arbre (zone 4) seront interdit à tous les véhicules sauf ceux de « l'échelon course », ceux de la caravane (bandeaux roses) et les véhicules disposant du macaron « ACCÈS SECTEURS PAVÉS ».

Motos photographes : devront suivre les instructions de la Direction de course et devront travailler à pied sur l'ensemble des zones pavées. Mise en place du Pool sur toutes les zones. En fonction de l'évolution de la course, la Direction de l'épreuve pourra autoriser les photographes à travailler à moto, notamment dans le final de l'épreuve.

SUIVEURS, ATTENTION !

Tous les pilotes (autos et motos) évoluant à l'échelon course doivent être licenciés d'une fédération nationale reconnue par l'UCI.

Radio Course obligatoire

170,1750 MHz

Véhicules de presse : les véhicules ne sont pas autorisés à doubler les concurrents sur les pavés, ni à s'intercaler entre les différents groupes de coureurs.

Ces véhicules devront, à partir de Troisvilles (km 93,5) :

- ou précéder la course sans jamais se laisser rejoindre par les motocyclistes de l'Escorte placés devant la tête de la course ;
- ou suivre l'épreuve derrière la voiture « Commissaire de course » et les véhicules « Directeur sportif » afin d'éviter tout incident susceptible de gêner le déroulement de la course dans les zones pavées. Toutefois, dans le cas où les conditions atmosphériques et l'état de la chaussée ne permettraient pas aux véhicules de presse d'emprunter certaines

MUSÉES ET DOMAINE NATIONALS DU CHÂTEAU DE COMPIÈGNE

Demeure conçue par Louis XV, résidence de Napoléon I^{er}, écrin des séries impériales sous Napoléon III : le château de Compiègne vous fait entrer dans l'histoire de France par la grande porte.

Haut-lieu de vie de cour et de pouvoir, ce monument d'une grande élégance classique vous propose à la visite ses appartements meublés, ainsi que trois musées mettant en valeur son riche patrimoine.

Labellisé « Lieu de l'histoire automobile » par la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE), le Musée national de la voiture conserve une collection exceptionnelle de véhicules hippomobiles du XVII^e au début du XX^e siècle, d'automobiles et de cycles, ainsi qu'un important fonds iconographique sur le thème des transports.

Unique en son genre, le musée du Second Empire propose de découvrir une période fascinante, époque d'innovation et de transformation sociale, à travers une collection exceptionnelle d'œuvres d'art et d'objets historiques.

Le musée de l'Impératrice rassemble d'émouvants témoignages du quotidien d'Eugénie et de la famille impériale, de la naissance du Second Empire à l'exil en Angleterre après la défaite de 1870.

Jardin paysager créé sous le Premier Empire par l'architecte Berthault, le parc, labellisé « Jardin remarquable », s'étend au pied de la terrasse du château, dans la perspective majestueuse de l'allée des Beaux-Morts.

chateaudecompiègne.fr

CHÂTEAU DE COMPIÈGNE

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Egalité Fraternité



Cour d'honneur, château de Compiègne



Vélocipède de course à roulement à billes, Jules-Pierre Suriray

PARIS-ROUBAIX SUR LES PLATEFORMES DIGITALES

(••) Live vidéo

france.3 | EBU | SPORT

(••) Réseaux sociaux



#ParisRoubaix • @parisroubaix

(••) Site internet

Dépêches, résultats, classements en direct minute par minute
paris-roubaix.fr

(••) Followers

Une communauté de **428 900 fans**
toutes plateformes confondues*

*en date du 20 mars 2025

COMPIÈGNE



Le 47^e départ de Paris-Roubaix depuis Compiègne confirme une nouvelle fois la ville comme une terre de cyclisme et illustre l'attachement de Compiègne à ce sport, renforcé par des actions en faveur du développement des infrastructures et de la pratique du vélo pour tous.

Labellisée "Ville active et sportive" (3 lauriers) et "Ville à vélo du Tour de France" (2 vélos), Compiègne s'engage dans une politique ambitieuse. La municipalité favorise l'essor des mobilités douces en améliorant les aménagements et les services dédiés aux cyclistes. Le programme VéloTIC permet notamment la location longue durée de vélos, tandis que le soutien aux clubs et associations renforce la dynamique locale.

La montée en puissance du sport à Compiègne s'illustre aussi par le label "Terre de Jeux", obtenu en 2019. En vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la ville a modernisé 7 Centres de Préparation aux Jeux. Avant l'ouverture des JO, elle a accueilli 10 délégations venues s'entraîner, parmi lesquelles l'Inde, le Mexique, Cuba et les États-Unis.

Les infrastructures développées pour cet événement profiteront durablement aux habitants.

Chaque année, le Salon de Paris-Roubaix, organisé par l'Office des Sports, anime la ville la veille de la course. Passionnés et collectionneurs s'y retrouvent pour échanger et chiner objets, affiches et maillots mythiques.

Un pôle étudiant et scientifique

Compiègne est aussi un centre universitaire de premier plan avec plus de 5000 étudiants. L'Université de technologie de Compiègne (UTC), classée meilleure école d'ingénieurs généraliste post-bac (Eduniversal 2018-2019), et l'ESCOM (École supérieure de chimie organique



© Richard Dugovic



Départ des coureurs devant l'hôtel de ville.

et minérale) renforcent l'attractivité de la ville. Ces établissements contribuent au dynamisme économique local et à son rayonnement international.

Un patrimoine historique et mémoriel

Compiègne est une ville d'histoire, marquée par un patrimoine exceptionnel. Son Mémorial de l'Internement et de la Déportation rappelle les heures sombres du XX^e siècle et transmet un message fort contre l'oubli.

Parmi les monuments emblématiques figurent l'abbaye Saint-Corneille, les églises Saint-Jacques et Saint-Antoine, les Grandes Écuries du roi et l'hôtel de ville gothique. Depuis l'époque mérovingienne, la ville a attiré rois et empereurs, dont Louis XV, Napoléon I^{er} et Napoléon III, qui ont contribué à la construction du Palais Impérial.

Au cœur de la forêt de Compiègne, la Clairière de l'Armistice demeure un lieu de mémoire incontournable. C'est ici que fut signé l'armistice du 11 novembre 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale. En 1940, Hitler imposa la signature de la reddition française dans le même wagon. Ce wagon fut détruit en 1945, mais une réplique y est exposée aujourd'hui.

Coco Chanel et Compiègne

Gabrielle "Coco" Chanel séjournait quelques mois à Compiègne, dans une demeure située dans l'actuel parc de Bayser, au sein du quartier de Royallieu. Cette maison appartenait alors à Étienne Balsan, officier et éleveur de chevaux, dont la créatrice était tombée amoureuse. C'est dans cet environnement que Chanel prit son envol vers son destin de grande couturière.



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : Place du Général de Gaulle

Départ caravane publicitaire : 9h25

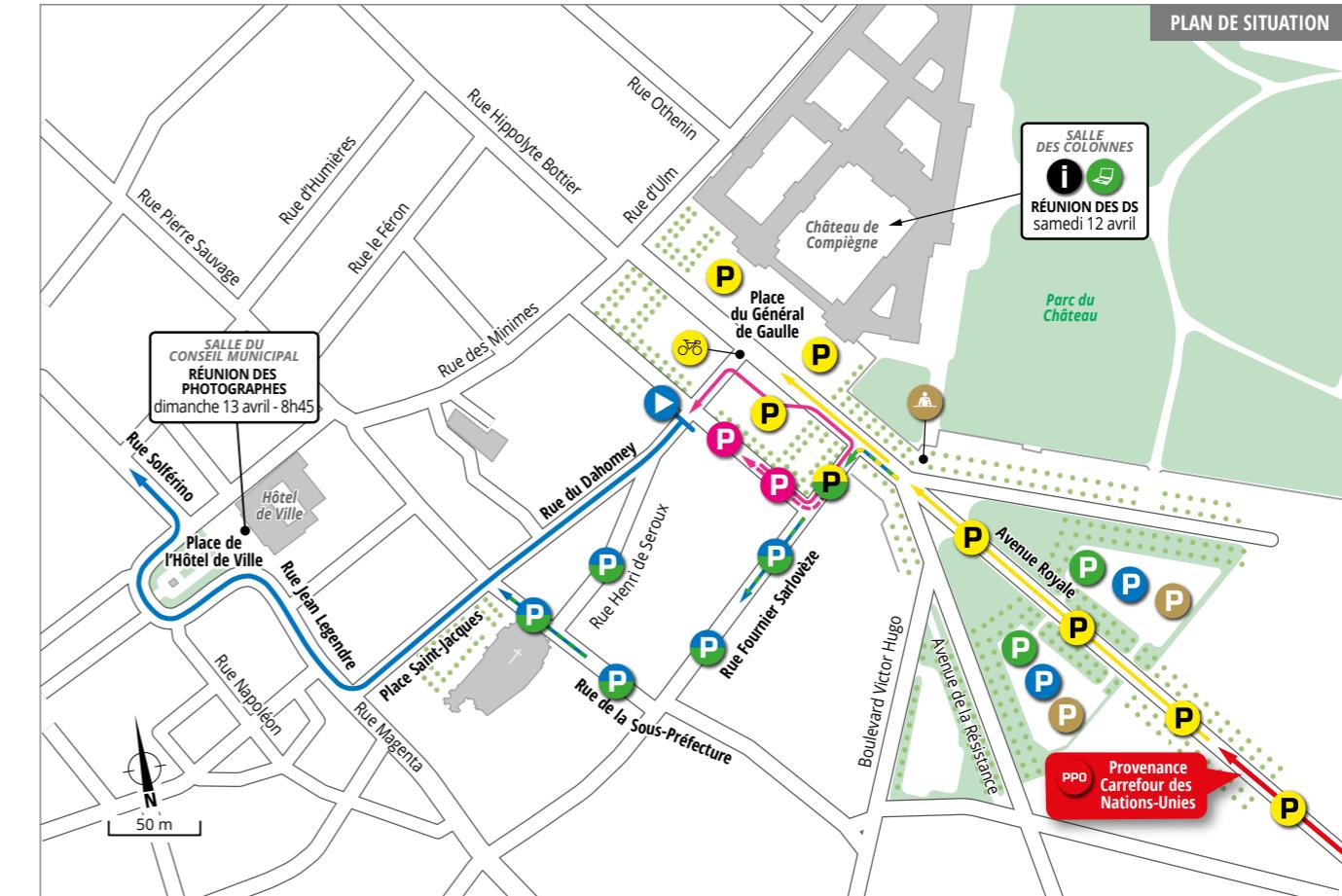
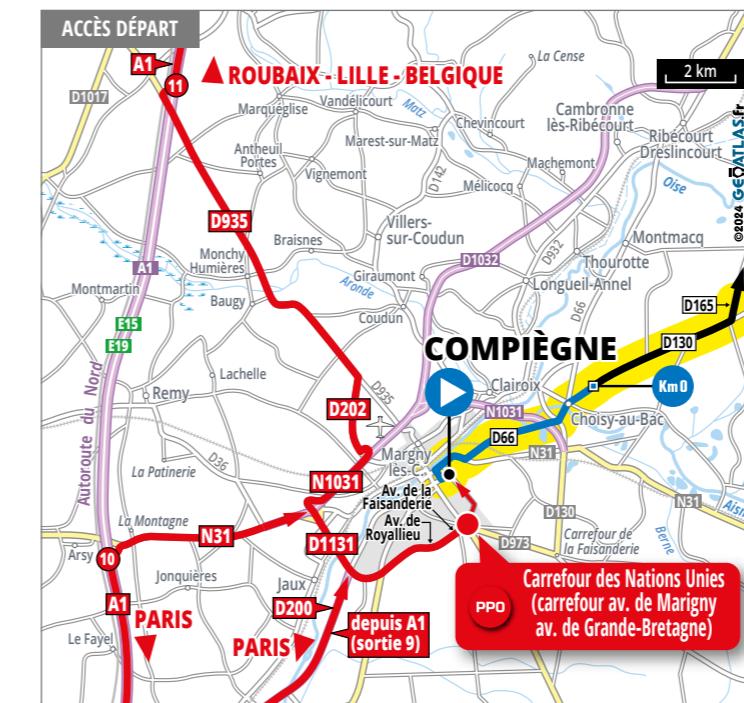
Signature : de 9h40 à 11h00

Appel : 11h05

Départ fictif : 11h10, par place du Général de Gaulle, rue du Dahomey, place Saint-Jacques, rue Magenta, rue Jean Legendre, rue Solférino,

cours Guynemer, rue de Soissons, rue du Bataillon de France, route de Choisy, rue du Président Roosevelt, D66, CHOISY-AU-BAC, rue Raymond Poincaré, D130.

Départ réel : 11h25, sur la D130, à la sortie de CHOISY-AU-BAC, soit à 7,6 km du lieu de rassemblement.



ITINÉRAIRE HORAIRE

KILOMÈTRES		ITINÉRAIRE		HORAIRES				
À parcourir	Parcours			Caravane	46 km/h	44 km/h	42 km/h	
OISE (60)								
		COMPIÈGNE (VC-N31-D66)	DÉPART FICTIF	09:25	11:10	11:10	11:10	
		D66	Passage à niveau (usine)					
			Passage à niveau n°6					
			CHOISY-AU-BAC (D66-VC-D130)					
259,2	0	D130	COMPIÈGNE	DÉPART RÉEL	09:40	11:25	11:25	11:25
256	3,2		Carrefour D130-D165		09:45	11:29	11:29	11:30
253,8	5,4	D165	SAINT-LÉGER-AUX-BOIS (D165-VC-D165)		09:48	11:32	11:32	11:33
251,5	7,7		BAILLY (D165-VC-D165)		09:51	11:35	11:35	11:36
244,7	14,5		SEMPIGNY (D165-D145)		10:01	11:44	11:45	11:46
243,1	16,1	D145	PONT-L'ÉVÈQUE (D145-VC-D145)		10:03	11:46	11:47	11:48
242,1	17,1		NOYON (D145-D934-D932)		10:04	11:47	11:48	11:49
236,1	23,1	D932	CRISOLLES (près)		10:13	11:55	11:56	11:58
232,6	26,6		GUISCARD (D932-VC-D932)		10:18	12:00	12:01	12:03
226,7	32,5		GOLANCOURT		10:26	12:07	12:09	12:11
SOMME (80)								
224	35,2		MUILLE-VILLETTÉ (D932-D186)		10:30	12:11	12:13	12:15
222	37,2		Passage à niveau n°38		10:33	12:13	12:16	12:18
222	37,2		HAM (D932-D930)		10:33	12:13	12:16	12:18
219	40,2	D930	HAM		10:37	12:17	12:20	12:22
AISNE (02)								
216,3	42,9		La Guinguette (VILLERS-SAINT-CHRISTOPHE)		10:41	12:21	12:23	12:26
212,4	46,8		Le Pavé (FLUQUIÈRES)		10:47	12:26	12:29	12:32
210,3	48,9		ROUPY (D930-VC-D930)		10:50	12:29	12:32	12:35
205,5	53,7		L'Épine de Dalton (DALLON)		10:57	12:35	12:38	12:42
204,5	54,7		SAINT-QUENTIN (D930-VC-D8)		10:58	12:36	12:39	12:43
196,5	62,7	D8	La Revivance (OMISSY)		11:09	12:47	12:50	12:54
194,9	64,3		LESDINS		11:12	12:49	12:53	12:57
192,7	66,5		Bellecourt (REMAUCOURT)		11:15	12:52	12:56	13:00
186,7	72,5		FRESNOY-LE-GRAND (D8-VC)		11:23	12:59	13:04	13:08
182,3	76,9		Carrefour VC-D8		11:30	13:05	13:10	13:15
181,7	77,5	VC	BOHAIN-EN-VERMANDOIS (VC-D8)		11:31	13:06	13:11	13:16
178,7	80,5	D8	BOHAIN-EN-VERMANDOIS		11:35	13:10	13:15	13:20
177,3	81,9		BEQUIGNY (près)		11:37	13:12	13:17	13:22
NORD (59)								
175,9	83,3	D21	BUSIGNY (D21-D98C)		11:39	13:14	13:19	13:24
169	90,2	D98 C	BERTRY (D98 C-D98)		11:49	13:23	13:28	13:34
166,9	92,3	D98	Passage à niveau n°77		11:52	13:25	13:31	13:37
165,7	93,5		TROISVILLES (D98-VC)		11:53	13:27	13:32	13:38
163,4	95,8	VC	Début du secteur pavé de Troisvilles à Inchy		11:57	13:30	13:36	13:42
162,5	96,7		Carrefour VC-D643-VC		11:58	13:31	13:37	13:43
161,2	98		Fin du secteur pavé 2 200 m		12:00	13:33	13:39	13:45
160,9	98,3		INCHY (VC-D134)		12:00	13:33	13:39	13:45
158	101,2	D134	VIESLY (D134-VC)		12:05	13:37	13:43	13:50
156,9	102,3		Début du secteur pavé de Viesly à Quiévy		12:06	13:38	13:44	13:51
155,1	104,1		Fin du secteur pavé 1 800 m		12:09	13:41	13:47	13:54
154,9	104,3		QUIÉVY (VC-D113-D113 B)		12:09	13:41	13:47	13:54
154,3	104,9	D113B	Début du secteur pavé de Quiévy à Saint-Python		12:10	13:42	13:48	13:55
152,6	106,6		Carrefour D113 B-D134 à droite		12:12	13:44	13:50	13:57
150,8	108,4	D134	Fontaine au Tertre (D134-D113)		12:15	13:46	13:53	14:00
150,6	108,6		Fin du secteur pavé 3 700 m		12:15	13:47	13:53	14:00
150,5	108,7		Carrefour D134-D113		12:15	13:47	13:53	14:00
149,6	109,6	D113	Carrefour D113-VC		12:16	13:48	13:54	14:01
149,6	109,6	VC	Début du secteur pavé de Saint Python		12:16	13:48	13:54	14:01
148,2	111		SAINT-PYTHON (VC-D942-D109)		12:19	13:50	13:56	14:04
148,1	111,1		Fin du secteur pavé 1 500 m		12:19	13:50	13:56	14:04
146,1	113,1	D942	SOLESMES (D109-D942-VC-D942-D109)		12:21	13:52	13:59	14:06
143,4	115,8	D109	VERTAIN (D109-VC)		12:25	13:56	14:03	14:10
142,5	116,7	VC	Début du secteur pavé de Vertain à Saint-Martin-sur-Écaillon		12:27	13:57	14:04	14:12
140,1	119,1		Fin du secteur pavé 2 300 m		12:30	14:00	14:07	14:15
139	120,2		SAINT-MARTIN-SUR-ÉCAILLON		12:32	14:02	14:09	14:17
137	122,2		VENDÉGIES-SUR-ÉCAILLON (VC-D114-D85)		12:35	14:04	14:12	14:20
135,4	123,8	D85	SOMMAING-SUR-ÉCAILLON (D85-VC-D40A)		12:37	14:06	14:14	14:22
133,3	125,9	D40A	VERCHAIN-MAUGRÉ (D40A-VC)		12:40	14:09	14:17	14:25
131,2	128	VC	Début du secteur pavé de Verchain-Maugré à Quérénaing		12:43	14:12	14:19	14:28

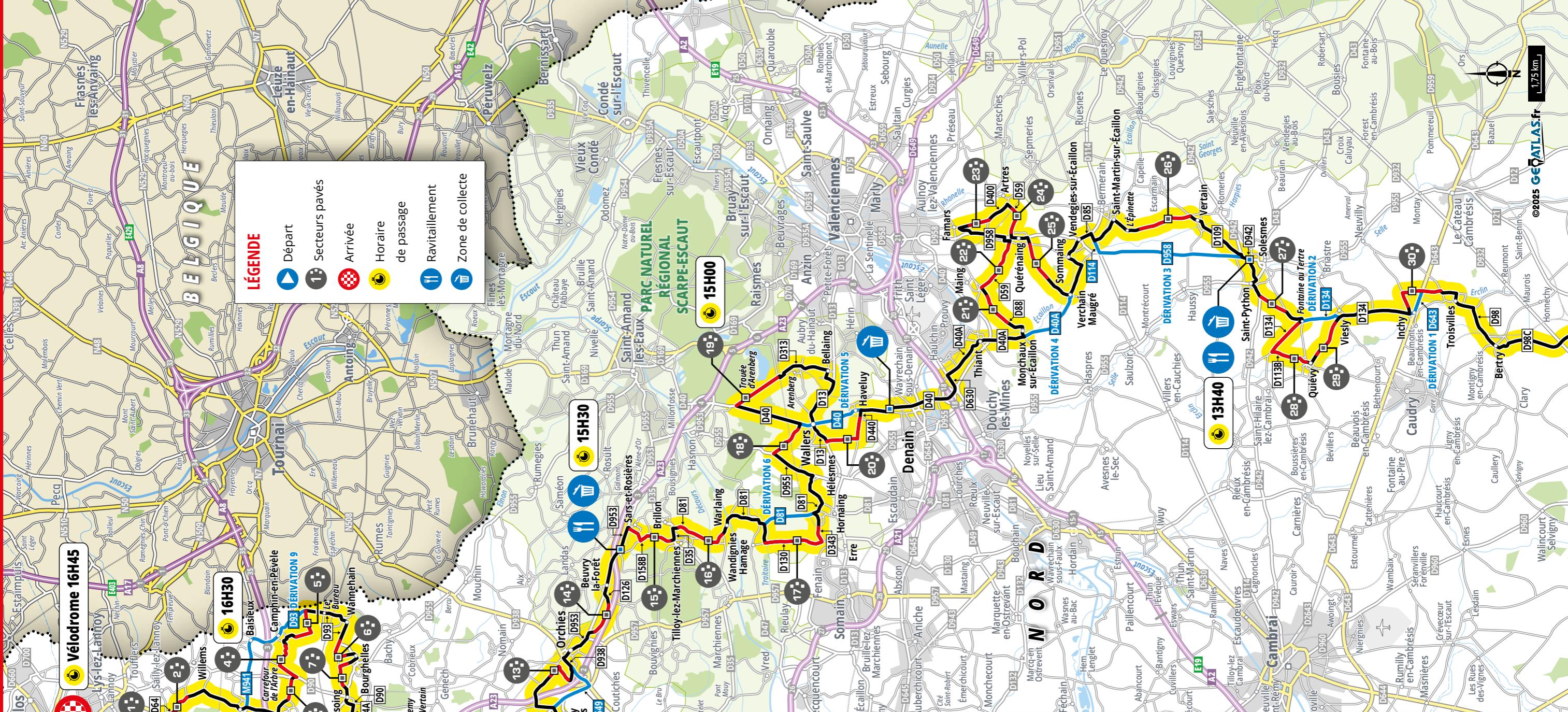
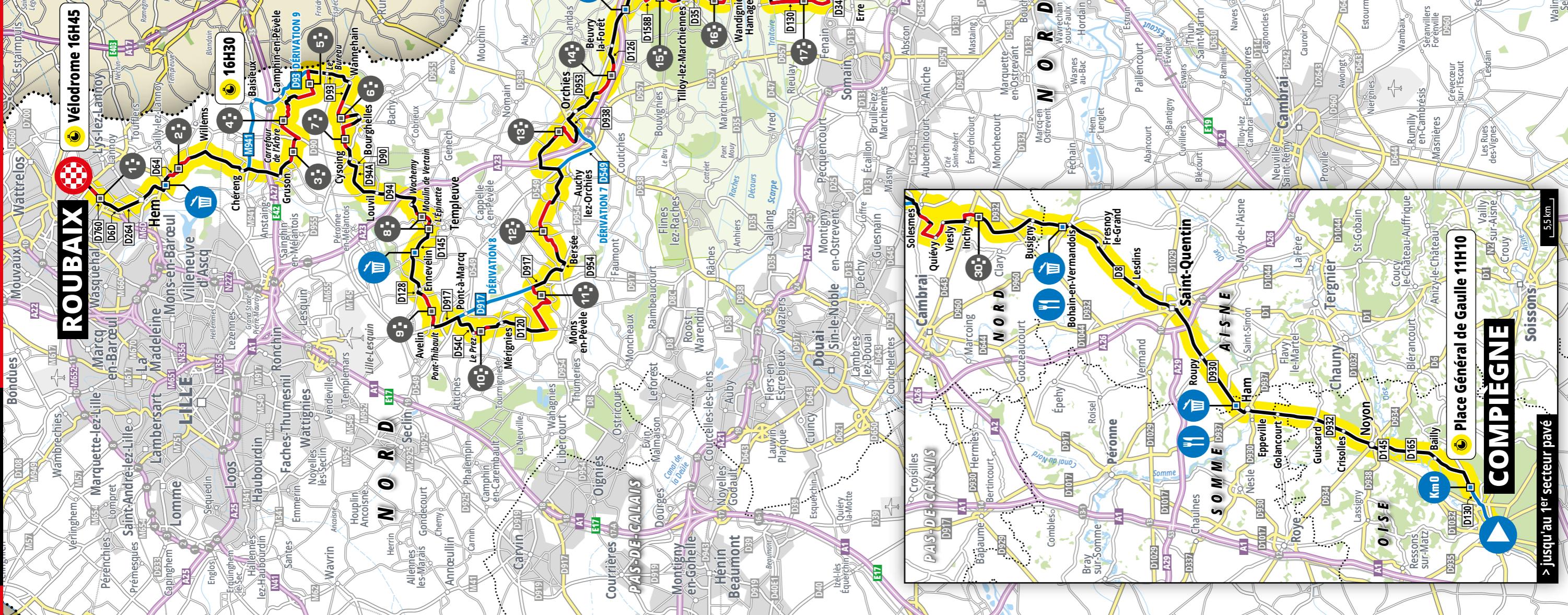
KILOMÈTRES		ITINÉRAIRE		HORAIRES				
À parcourir	Parcours			Caravane	46 km/h	44 km/h	42 km/h	
QUÉRÉNAING (VC-D958-D59)								
129,7	129,5				12:45	14:14	14:21	14:30
129,6	129,6				12:45	14:14	14:22	14:30
128,3	130,9	D59	Début du secteur pavé de Quérénaing à Artres		12:47	14:16	14:23	14:32
127,1	132,1		ARTRES (D59-D400)		12:49	14:17	14:25	14:34
127	132,2		Passage à niveau n°73		12:49	14:17	14:25	14:34
125,4	133,8	VC	Début du secteur pavé de Artres à Famars		12:			

ITINÉRAIRE HORAIRE

KILOMÈTRES		ITINÉRAIRE	HORAIRES					
À parcourir	Parcourus		Caravane	46 km/h	44 km/h	42 km/h		
58,4	200,8	Fin du secteur pavé 1 700 m		14:27	15:47	15:59	16:12	
57,5	201,7	NOMAIN (près)		14:28	15:48	16:00	16:13	
56,6	202,6	AUCHY-LEZ-ORCHIES		14:29	15:49	16:01	16:14	
54	205,2	Début du secteur pavé d'Auchy-lez-Orchies à Bersée	12:	14:33	15:53	16:05	16:18	
53,2	206	CAPPELLE-EN-PÉVÈLE (près)		14:34	15:54	16:06	16:19	
51,3	207,9	Fin du secteur pavé 2 700 m		14:37	15:56	16:08	16:22	
51	208,2	BERSÉE (VC-D954-D127-VC)		14:37	15:56	16:09	16:22	
49,1	210,1	Carrefour VC-D917 à droite		14:40	15:59	16:11	16:25	
48,6	210,6	D917	Carrefour D917-VC à gauche		14:41	16:00	16:12	16:26
48,6	210,6	VC	Début du secteur pavé de Mons-en-Pévèle	11:	14:41	16:00	16:12	16:26
47,7	211,5	MONS-EN-PÉVÈLE (près) (VC-D120)		14:42	16:01	16:13	16:27	
45,6	213,6	Fin du secteur pavé 3 000 m		14:45	16:04	16:16	16:30	
44,6	214,6	D120	MÉRIGNIES (D120-VC)		14:47	16:05	16:18	16:32
42,5	216,7	VC	Début du secteur pavé de Mérignies à Avelin	10:	14:49	16:08	16:20	16:34
42	217,2	Le Prez (VC-D54 C) (AVELIN)		14:50	16:08	16:21	16:35	
41,9	217,3	Fin du secteur pavé 700 m		14:50	16:08	16:21	16:35	
41	218,2	D54 C	PONT-À-MARcq (D54 C-D549-D917)		14:52	16:10	16:22	16:37
39,5	219,7	D917	PONT THIBAULT (D917-VC)		14:54	16:11	16:24	16:39
39,2	220	VC	Début du secteur pavé de Pont-Thibault à Ennevelin	9:	14:54	16:12	16:25	16:39
38	221,2	ENNEVELIN (VC-D128-VC)		14:56	16:14	16:27	16:41	
37,8	221,4	Fin du secteur pavé 1 400 m		14:56	16:14	16:27	16:41	
35,7	223,5	Hameau d'Hélin (VC-D145 à droite)		14:59	16:17	16:30	16:44	
35,3	223,9	D145	Zone de collecte	8:	15:00	16:17	16:30	16:45
34,5	224,7	TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE (D145-D345-VC-D19-VC)		15:01	16:18	16:31	16:46	
33,8	225,4	VC	Début du secteur pavé de Templeuve (L'Épinette)	8:	15:02	16:19	16:32	16:47
33,5	225,7	Fin du secteur pavé 300 m		15:02	16:19	16:33	16:47	
33,2	226	Début du secteur pavé de Templeuve (Moulin-de-Vertain)	8:	15:03	16:20	16:33	16:48	
32,7	226,5	Fin du secteur pavé 500 m		15:04	16:20	16:34	16:49	
32,5	226,7	Wachemy		15:04	16:21	16:34	16:49	
31,6	227,6	Carrefour VC-D94 à gauche		15:05	16:22	16:35	16:50	
30,9	228,3	D94	LOUIL (D94-D94 A)		15:06	16:23	16:36	16:51
28,8	230,4	D94 A	CYSOING (D94 A-D90-D955-VC)		15:09	16:25	16:39	16:54
26,8	232,4	VC	Début du secteur pavé de Cysoing à Bourghelles	7:	15:12	16:28	16:42	16:57
25,5	233,7	Fin du secteur pavé 1 300 m		15:14	16:30	16:44	16:59	
25,3	233,9	BOURGHELLES (VC-D93)		15:14	16:30	16:44	16:59	
24,3	234,9	Début du secteur pavé de Bourghelles à Wannehain	6:	15:15	16:31	16:45	17:00	
23,2	236	Fin du secteur pavé 1 100 m		15:17	16:33	16:47	17:02	
23,2	236	Carrefour VC-D93		15:17	16:33	16:47	17:02	
22,6	236,6	D93	WANNEHAIN (D93-VC-D93-VC-D93)		15:18	16:33	16:48	17:03
21	238,2	Le Bureau		15:20	16:36	16:50	17:05	
19,9	239,3	CAMPHIN-EN-PÉVÈLE (D93-VC)		15:22	16:37	16:51	17:07	
19,8	239,4	VC	Début du secteur pavé de Camphin-en-Pévèle	5:	15:22	16:37	16:51	17:07
18,1	241,1	Fin du secteur pavé 1 800 m		15:24	16:39	16:54	17:09	
17,1	242,1	Début du secteur pavé du Carrefour de l'Arbre	4:	15:26	16:41	16:55	17:11	
16,1	243,1	BAISIEUX (près)		15:27	16:42	16:56	17:12	
15,1	244,1	Hameau de l'Arbre (VC-M90-VC)		15:29	16:43	16:58	17:14	
15	244,2	Fin du secteur pavé 2 100 m		15:29	16:43	16:58	17:14	
14,8	244,4	Début du secteur pavé de Gruson	3:	15:29	16:44	16:58	17:14	
14	245,2	GRUSON		15:30	16:45	16:59	17:15	
13,7	245,5	Fin du secteur pavé 1 100 m		15:31	16:45	17:00	17:16	
12,1	247,1	CHÉRENG		15:33	16:47	17:02	17:18	
10,1	249,1	Passage à niveau n°13		15:36	16:50	17:05	17:21	
8,2	251	WILLEMS (VC-M64)		15:39	16:52	17:07	17:24	
8,1	251,1	M64	Début du secteur pavé de Willems à Hem	2:	15:39	16:52	17:07	17:24
7,4	251,8	SAILLY-LEZ-LANNOY (près)		15:40	16:53	17:08	17:25	
6,7	252,5	Fin du secteur pavé 1 400 m		15:41	16:54	17:09	17:26	
6,4	252,8	Zone de collecte	1:	15:41	16:55	17:10	17:26	
5,9	253,3	HEM (M64-M952-M700-VC-M264-M6 D-M760)		15:42	16:55	17:10	17:27	
2,5	256,7	M760	ROUBAIX (M760-VC)		15:47	17:00	17:15	17:32
1,4	257,8	VC	Début du secteur pavé de Roubaix (Espace Charles Crupelandt)	1:	15:48	17:01	17:17	17:33
1,1	258,1	Fin du secteur pavé 300 m		15:49	17:02	17:17	17:34	
0,8	258,4	Entrée du Vélodrome		15:49	17:02	17:17	17:34	
0	259,7	ROUBAIX		15:50	17:03	17:18	17:35	

SECTEURS PAVÉS

SECTEUR	KILOMÉTRAGE	LIEU	LONGUEUR	CUMULÉ	DIFFICULTÉ
30:	95,8	Troisvilles à Inchy	2,2	2,2	★★★
29:	102,3	Viesly à Quiévy	1,8	4	★★★
28:	104,9	Quiévy à Saint-Python	3,7	7,7	★★★★
27:	109,6	Saint Python	1,5	9,2	★★
26:	116,7	Vertain à Saint-Martin-sur-Écaillon	2,3	11,5	★★★
25:	128	Verchaing-Maugré à Quérénaing	1,6	13,1	★★★
24:	130,9	Quérénaing à Artres	1,3	14,4	★★
23:	133,8	Artres à Famars	1,2	15,6	★★★
22:	138,5	Quérénaing à Maing	2,5	18,1	★★★
21:	141,6	Maing à Monchaux-sur-Écaillon	1,6	19,7	★★★
20:	154,5	Haveluy à Wallers	2,5	22,2	★★★★
19:	163,9	Trouée d'Arenberg	2,3	24,5	★★★★★
18:	170	Wallers à Hélesmes	1,6	26,1	★★★
17:	176,8	Hornaing à Wandignies	3,7	29,8	★★★★
16:	184,2	Warlaing à Brillon	2,4	32,2	★★★
15:	187,7	Tilloy à Sars-et-Rosières	2,4	34,6	



DÉRIVATIONS



1 Dérivation du secteur n° 30 - (Troisvilles)

Emprunter le secteur n°30 sur 900 m, prendre à gauche la D643 (km 96,7) jusqu'à Incy puis prendre la D134. Reprise du parcours au km 99.



3 Dérivation du secteur n° 26 - (Vertain)

Dans Solesmes (km 113,5) continuer tout droit sur la D958 direction Vendegies-sur-Écaillon, puis au rond-point prendre la D114 direction Bermerain. Reprise du parcours dans Vendegies-sur-Écaillon, au km 122.



5 Dérivation des secteurs n° 20 et 19 - (Haveluy)

Dans Haveluy (km 154,3) continuer tout droit sur la D40, puis traverser Wallers. Reprise du parcours au km 169,5 à l'entrée du secteur pavé n°18.



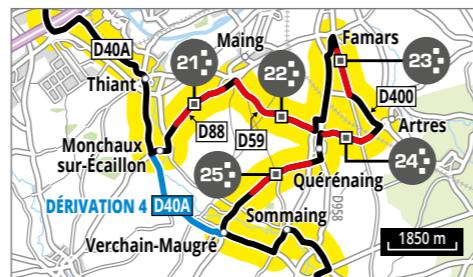
7 Dérivation du secteur n° 13 - (Orchies)

En sortie de ville d'Orchies (km 198,3) continuer sur la D938, passer au-dessus de l'A23, puis prendre à droite la D549, reprise du parcours à Auchy-lez-Orchies (km 203,2).



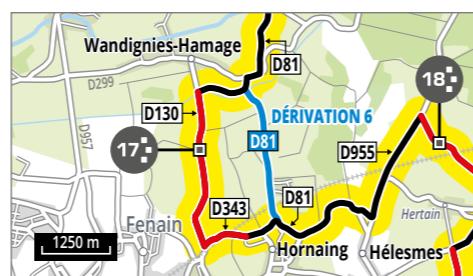
2 Dérivation des secteurs n° 29 et 28 - (Viesly)

Dans Viesly garder la D134 (km 101,9) puis prendre direction Quiévy (D134) à gauche. Reprise du parcours au km 108,7 à la sortie du secteur n°28.



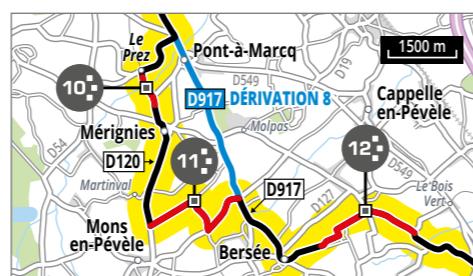
4 Dérivation des secteurs n° 25, 24, 23, 22 et 21 - Verchain-Maugré

Dans Verchain-Maugré (km 126,3) continuer tout droit sur la D40a direction Monchaux-sur-Écaillon. Reprise du parcours km 144,2 au rond-point à la sortie de Monchaux-sur-Écaillon.



6 Dérivation du secteur n° 17 - (Hornaing)

Dans Hornaing (km 175,6) rester sur la D81 en direction de Wandignies-Hamage, reprise du parcours au km 181,4.



8 Dérivation des secteurs n° 11 et 10 - Mons-en-Pévèle

Juste avant le secteur pavé n°11 (km 210,6) continuer tout droit sur la D917 jusqu'à Pont-à-Marcq, reprise du parcours au km 218,6 à Pont-à-Marcq.

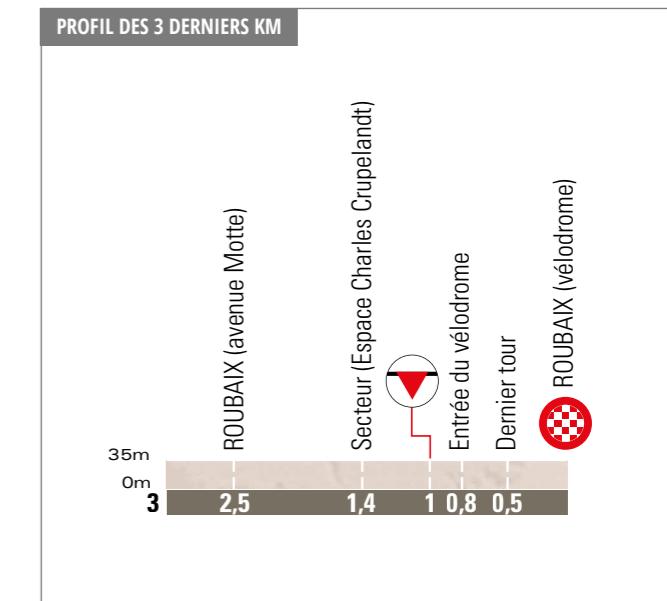
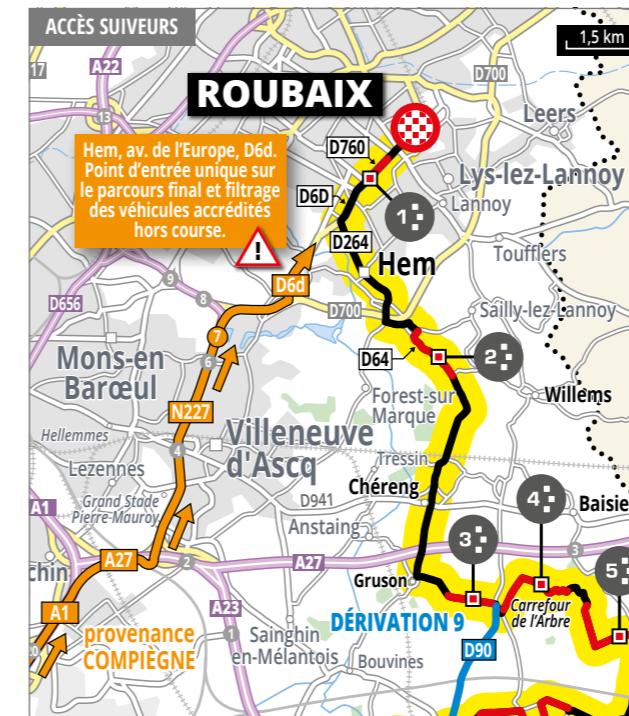
9 Dérivation des secteurs n° 5, 4 et 3 - Camphin-en-Pévèle

À l'entrée du secteur n°5 (km 239,3) continuer tout droit sur la D93 direction Baisieux, passer au-dessus de l'A27. Dans Baisieux prendre la M941 direction Chéreng. Reprise du parcours dans Chéreng au km 247,8.

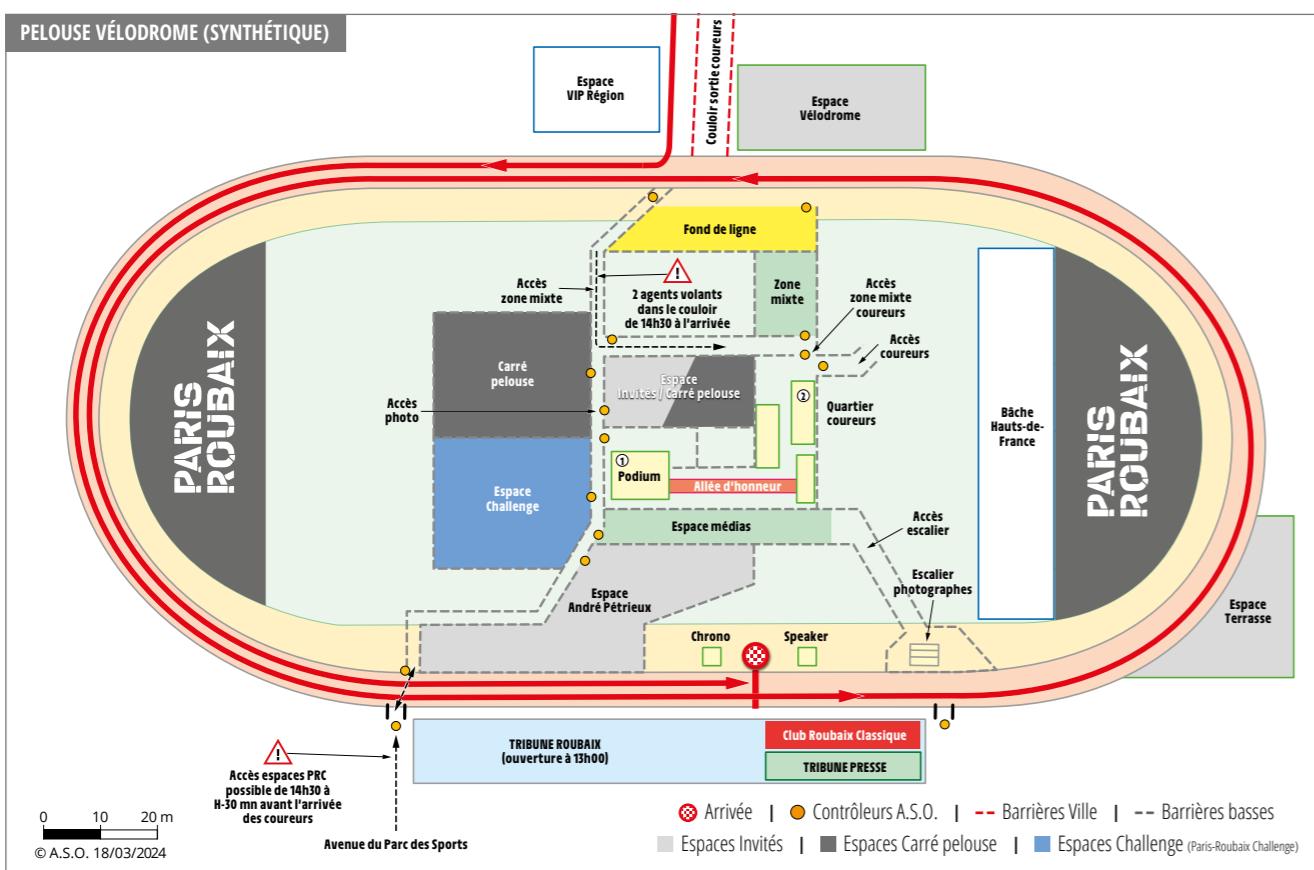
DERNIERS KILOMÈTRES

Arrivée : sur le vélodrome André Pétrieux où les coureurs effectuent la distance depuis l'entrée du vélodrome jusqu'à la ligne d'arrivée (300 mètres), puis un tour complet (500 mètres), soit 800 mètres au total
Contrôle antidopage : à l'intérieur du vélodrome couvert régional Jean Stablinski

Douches historiques : école de Plein Air
Permanence et centre de presse : vélodrome couvert
Distance de l'arrivée : 200 mètres



ARRIVÉE

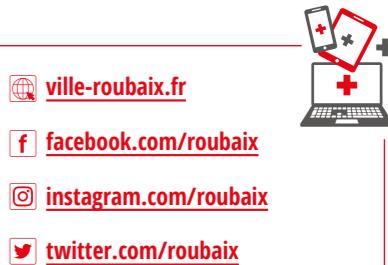


ROUBAIX



Plus que tisser du lien avec son passé textile, dont elle a conservé un patrimoine exceptionnel, l'ancienne capitale mondiale de la laine suit une trajectoire qui la hisse au rang de capitale dans bien des domaines : la mode, le street art, le zéro déchet, l'industrie du numérique et, bien sûr, le cyclisme !

Bienvenue dans la ville qui a fait de ses mille cheminées et de ses anciens châteaux forts industriels un terroir fertile, propice à la créativité, l'expérimentation et l'innovation.



VILLE DE
ROUBAIX

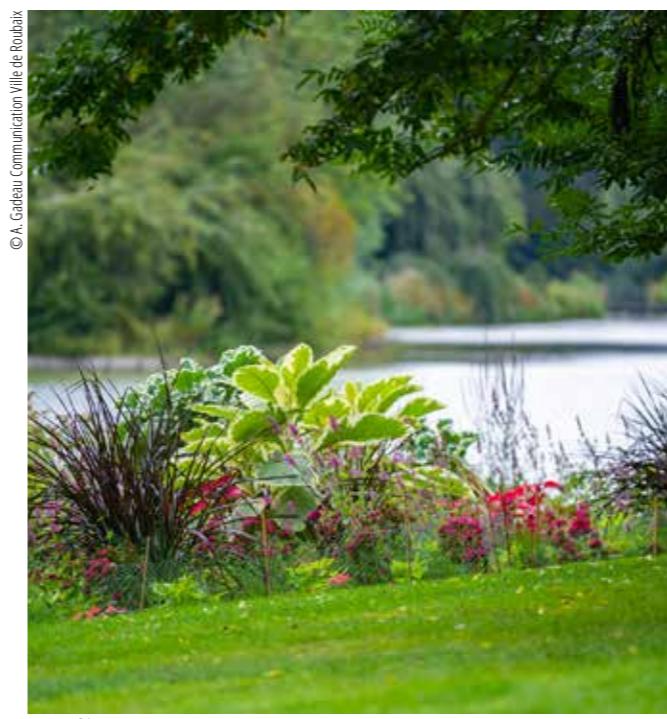
Roubaix, terre de cyclisme... et de la mobilité douce

Roubaix partage avec le vélo une longue histoire commune soudée avec la classique Paris-Roubaix. Au Parc des Sports, la ville de Roubaix dispose d'un site dédié au vélo unique en Europe. Tout d'abord avec le vélodrome historique André Pétrieux où les légendes du cyclisme brandissent fièrement le mythique pavé de Paris-Roubaix. Ensuite avec le vélodrome couvert régional Jean Stablinski qui accueille des événements et des compétitions nationales et internationales. Enfin avec la piste dédiée aux courses de BMX qui reçoit annuellement l'Open de BMX. Roubaix c'est aussi son Vélo club et son équipe Van Rysel - Roubaix Lille Métropole, qui évolue en Continental UCI et qui porte haut les valeurs du cyclisme professionnel dans le département du Nord et les Hauts-de-France.

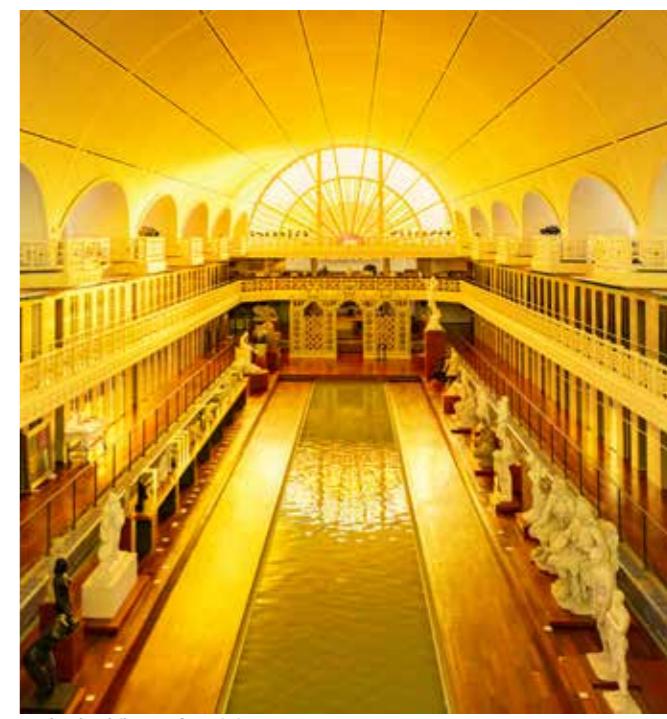
C'est aussi une ville où les bandes et pistes cyclables s'étendent chaque année avec désormais une couverture de tout le territoire. C'est enfin une trentaine de stations de vélo en libre-service que la ville a complétées en 2021 avec une offre de 100 vélos électriques et 500 trottinettes électriques répartis sur plus de 125 stations dans la ville. Enfin la ville est éminemment tournée vers le sport et revendique fièrement ses labels de « Terre d'excellence cycliste », ses 4 lauriers de « Ville active et sportive » et de « Ville à vélo ».

Ville d'art et d'histoire

Roubaix possède une histoire et un patrimoine qui méritent d'être découverts et partagés. Une histoire qui s'écrit et se réécrit particulièrement depuis l'obtention par la Ville du label « Ville d'art et d'histoire » en 2001. A Roubaix, le patrimoine n'est pas seulement constitué de vieilles pierres, il imprime aussi le quotidien des Roubaisiens. Avec le musée La Piscine et ses plus de 250 000 visiteurs par an ou encore des lieux revisités comme la Condition Publique, véritable laboratoire pour la culture et l'innovation sociale, urbaine et environnementale, Roubaix tient ses promesses. D'autres sites incontournables sont évidemment à découvrir comme la Manufacture (musée de la mémoire de la création textile), les églises Saint-Joseph et Saint-Martin, l'usine Motte-Bossut, l'hôtel de ville et, bien entendu, le parc Barbieux, le plus grand parc urbain au nord de Paris.



Parc Barbieux



Coucher de soleil au musée La Piscine

© A. Gadeau Communication Ville de Roubaix

RÈGLEMENT PARTICULIER

■ ARTICLE 1. Organisation

PARIS-ROUBAIX, 122^e édition, est une épreuve organisée par T.D.F. Sport et Amaury Sport Organisation (A.S.O.), sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC). Elle se déroule dimanche 13 avril 2025.

■ ARTICLE 2. Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes UCI WorldTeams et UCI ProTeams. Le nombre de coureurs par équipe est limité à 7 maximum et à 5 minimum au départ de l'épreuve. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

■ ARTICLE 3. Classements UCI

Conformément aux articles du chapitre X, titre 2 « Épreuves sur route » du règlement de l'UCI, Paris-Roubaix attribue des points pour les classements mondiaux et continentaux aux 60 premiers coureurs classés.

■ ARTICLE 4. Permanence

La permanence de départ se tient samedi 12 avril de 14h00 à 18h00 :

Château de Compiègne
Place du Palais
60200 Compiègne

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la Permanence de 14h00 à 15h45. La réunion des Directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 16h00 à la permanence.

■ ARTICLE 5. Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence 170,1750 MHz.

■ ARTICLE 6. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par SHIMANO. Le service est assuré au moyen de 4 motos et 4 voitures techniques.

■ ARTICLE 7. Véhicules équipes

Conformément à l'article 2.3.017 du règlement de l'UCI, un second véhicule par équipe est admis en course. Paris-Roubaix se déroulant sur un type de parcours bien particulier, ce second véhicule pourra circuler à l'avant de la course uniquement du départ jusqu'à Troisvilles (km 94).

■ ARTICLE 8. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur. De plus tout coureur se trouvant trop éloigné, de ce délai de 8%, pourra être contraint à l'abandon par l'organisation.

■ ARTICLE 9. Classement

Le classement individuel au temps sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

■ ARTICLE 10. Prix

Les prix suivants sont attribués :

Places	Montant du gain attribué
1 ^{er}	30 000 €
2 ^{er}	22 000 €
3 ^{er}	15 000 €
4 ^{er}	7 500 €
5 ^{er}	3 200 €
6 ^{er}	1 700 €
7 ^{er}	1 500 €
8 ^{er}	1 300 €
9 ^{er}	1 200 €
10 ^{er}	1 100 €
11 ^{er}	1 000 €
12 ^{er}	900 €
13 ^{er}	800 €
14 ^{er}	700 €
15 ^{er}	600 €
16 ^{er}	500 €
17 ^{er}	500 €
18 ^{er}	500 €
19 ^{er}	500 €
20 ^{er}	500 €
TOTAL	91 000 €

Taxe de reconversion et des syndicats des coureurs (11,82%) : 10 756 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 101 756 €.

■ ARTICLE 11. Protocole - Interviews

Les 3 premiers de l'épreuve doivent se présenter au protocole. Ils se présenteront dans un délai de 5 minutes maximum après leur arrivée.

Les 3 premiers coureurs doivent se présenter en salle de presse.

■ ARTICLE 12. Pénalités

Le barème de pénalités de l'UCI est appliqué en toutes circonstances.

■ ARTICLE 13. Lutte contre le dopage - Contrôle antidopage

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'ITA par les officiels désignés, à l'arrivée de l'épreuve, dans le vélodrome couvert régional Jean Stablinski.

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

■ ARTICLE 14. Environnement

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées comme stipulé dans l'article 2.3.025 de l'UCI.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

■ ARTICLE 15. Récusation - Exclusion

15.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve. A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à – ou d'exclure de – l'épreuve, une équipe ou l'un de ses membres, dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

15.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve à une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

- Infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve ;
- Infraction grave à la loi française ;
- Acte de vandalisme perpétré en course ou hors course ;
- Tenue indécente ou comportement inconvenant ;
- Fraude aux passages en douane ;
- Tout autre acte ou fait qui serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.
- Non-respect des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus SarsCoV-2 (Covid-19).

15.3. Le droit de récusation ou d'exclusion visé aux articles 15.1 et 15.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

- a) A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en mains propres avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail. Cette lettre devra :
 - spécifier si la récusation, ou l'exclusion, est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;
 - préciser que, dans le cas où la récusation, ou l'exclusion, serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;
 - indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;
 - mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposerait d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récusation ou d'exclusion pour saisir le Tribunal arbitral du sport («TAS») à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récusation ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le TAS désignera aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du TAS. Après avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres. La langue de l'arbitrage sera le français.

L'arbitre tranchera le litige conformément aux règles de droit français.

La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

■ ARTICLE 16. Droit à l'image

Afin de permettre la diffusion et la promotion de Paris-Roubaix la plus large possible, chaque groupe sportif et, en conséquence, chacun des coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de Paris-Roubaix de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres-photos, B.D., sous toute forme d'édition, des vidéo cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur Paris-Roubaix, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs à Paris-Roubaix, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de marchandisage.

■ ARTICLE 17. Paris sportifs

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (coureurs, personnel d'encadrement, entraîneurs, médecins...) ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur les paris sportifs portant sur Paris-Roubaix.

■ ARTICLE 18.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficultés d'interprétation de ses termes dans une autre langue.



PARTENAIRES

LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE PARTENAIRE MAJEUR

La Région Hauts-de-France est fière d'accompagner Paris-Roubaix, la Reine des Classiques, et de faire de cet événement une véritable fête du vélo ! Cette année encore, un dispositif exceptionnel attend coureurs et spectateurs : stands régionaux aux départs de Denain (femmes) et Compiègne (hommes), points d'animation et écrans géants sur les secteurs mythiques comme la Trouée d'Arenberg, Orchies, Gruson, le Moulin de Vertain à Templeuve et Camphin-en-Pévèle. Sans oublier la caravane régionale et ses spécialités locales pour partager la convivialité des Hauts-de-France.

À quelques mois du Grand Départ du Tour de France 2025 en Hauts-de-France, cette édition promet encore de belles émotions et un spectacle grandiose !

Bon Paris-Roubaix 2025 à toutes et à tous !

hautsdefrance.fr



DÉPARTEMENT DU NORD PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

Le Département du Nord, premier Département de France avec 2,6 millions d'habitants, est désormais Partenaire institutionnel de Paris-Roubaix. L'Enfer du Nord, dont il partage le nom et les valeurs de courage et de convivialité, est un monument qui démontre, année après année, la passion des Nordistes pour le vélo. Celle-ci culminera en 2025 avec l'accueil du Grand Départ du Tour de France sur notre territoire.

Le soutien du Département à Paris-Roubaix se traduit également chaque année par une action volontariste de rénovation et d'entretien des secteurs pavés départementaux, du Cambrésis aux portes de la métropole.

Collectivité de proximité, avec près de 1 000 lieux d'accueil, le Département du Nord agit pour les solidarités humaines et l'équilibre entre nos territoires. Engagé pour une pratique sportive universelle, du loisir jusqu'au haut-niveau, le Nord accompagne l'ensemble des grands événements qui nous rassemblent et qui contribuent à faire rayonner le territoire. C'est à ce titre qu'il soutient également les épreuves de Paris-Roubaix espoirs, juniors et VTT.

lenord.fr



MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

La Métropole Européenne de Lille est heureuse d'accueillir « la Reine des classiques ». Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans des domaines essentiels tels que les transports, le logement, l'économie, les déchets ménagers ou encore le sport. La MEL développe depuis plusieurs années une politique sportive ambitieuse. Elle soutient le sport pour tous grâce aux « fonds de concours » qui permettent de financer la construction ou la rénovation d'équipements sportifs sur l'ensemble du territoire et grâce aux événements grand public tels que les « matchs parrainés » qui permettent aux Métropolitains d'accéder aux rencontres sportives de ses clubs phares. Elle soutient

aussi le sport de haut niveau en apportant son concours à 20 clubs sportifs. Enfin, la MEL, terre de sport d'exception, accueille de grandes compétitions internationales, comme les Jeux olympiques (52 rencontres de phases préliminaires hommes et femmes de basket et de phases finales féminines et masculines de handball), la Coupe du monde de rugby, alliant exploits sportifs et fête populaire. Rendez-vous le 5 juillet pour le Grand Départ Lille - Nord de France du Tour de France 2025.

lillemetropole.fr

facebook.com/metropoledelille

instagram.com/metropoledelille

x.com/metropolelille

linkedin.com/company/metropoledelille



LCL PARTENAIRE OFFICIEL

Fidèle à ses engagements, LCL est présent sur le Tour de France depuis 1981.

LCL renforce sa présence tout au long de l'année grâce à des épreuves cyclistes de renommée internationale :

- Paris-Nice
- Tour de France
- Paris-Roubaix
- Tour de France Femmes avec Zwift
- Paris-Roubaix Femmes avec Zwift
- Critérium du Dauphiné
- Paris-Tours

Retrouvez toute l'actualité de LCL sur les réseaux sociaux

facebook.com/LCL • @MaillotjauneLCL et @LCL • @LCL
lcl.fr



OAKLEY PARTENAIRE OFFICIEL

Relève chaque défi et repousse les limites ! Pour Oakley, le cyclisme est bien plus qu'un simple sport. C'est un état d'esprit et une invitation à se surpasser. Cette année encore, de nombreuses nouveautés rejoignent la collection Oakley.

Côté lunettes, la nouvelle Velo Kato offre un champ de vision ultra-large et est conçue pour la vitesse pure, en étant notre modèle le plus rapide à ce jour. Vous reconnaîtrez également les Sutro Lite Sweep Signature Mathieu Van der Poel, avec un détail éclaboussé rouge et or changeant sur le centre et les branches... Une première pour une Sutro Lite et un véritable bijou, digne d'un champion du monde. Côté casques, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'équipe TUDOR Racing pour développer le casque et le système de lunettes les plus rapides du marché, combinant l'aérodynamisme des lunettes Velo Kato et du casque Velo Mach. Une véritable révolution, testée et validée par des milliers d'heures en tunnel aérodynamique et par des cyclistes professionnels. Le Velo Stelvio, conçu pour une ventilation optimale lors des ascensions, et le Velo TT, pensé pour les contre-la-montre, complètent notre nouvelle gamme de casques. Tous sont optimisés pour l'aérodynamisme, la ventilation et la protection. SPEED TAKES TIME. oakley.fr



E.LECLERC PARTENAIRE OFFICIEL

Depuis 2019, E.Leclerc est partenaire officiel du prestigieux maillot à pois, maillot distinctif porté par le meilleur grimpeur du Tour de France.

Avec une organisation profondément régionalisée et des marques accessibles et populaires, E.Leclerc était naturellement destiné à s'associer aux plus grandes courses du monde : le Tour de France, Paris-Nice, Paris-Roubaix et l'Étape du Tour. Avec 755 magasins et 555 adhérents, E.Leclerc est leader de la distribution en France. Les adhérents, entrepreneurs indépendants, investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des partenaires dynamiques de l'économie locale, acteurs majeurs de la défense du pouvoir d'achat au quotidien.

e.leclerc



SANTINI PARTENAIRE OFFICIEL

Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965.

Depuis 60 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde. En 2025, Santini est fier de poursuivre son engagement en qualité de Partenaire officiel de Paris-Roubaix et de Paris-Roubaix Femmes avec Zwift.

L'Enfer du Nord a été l'inspiration d'une collection Santini, rendant hommage au secteur pavé du Pont Gibus qui célèbre le coureur français Gilbert Duclos Lassalle, double vainqueur de Paris-Roubaix en 1992 et 1993. Rendez-vous sur santinicycling.com



PARTENAIRES

TISSOT PARTENAIRE OFFICIEL ET CHRONOMÈTREUR OFFICIEL

Depuis ses débuts, le cyclisme de compétition international fait partie intégrante de l'ADN de Tissot.

Ce partenariat s'est formalisé dans les années 1980, lorsque l'horloger suisse est devenu Chronométreur officiel du Tour de France et du Grand Prix des Nations. Le cyclisme et Tissot partagent des valeurs essentielles telles que la précision, la performance, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi. En plus de son rôle de Chronométreur officiel, Tissot conçoit chaque année des Montres officielles, inspirées par ce sport d'exception et les exploits des athlètes.

tissotwatches.com



SHIMANO PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée à Sakai City, Osaka, Japon en 1921, Shimano se consacre depuis plus de 100 ans à aider ses clients à se rapprocher de la nature et à soutenir les gens pour réaliser leurs rêves. Et cela s'accompagne du désir de créer des produits et des vêtements d'exception pour le cyclisme.

Shimano Inc. comprend un large éventail de fonctions, incluant la planification, le développement, le design, la fabrication ainsi que de nombreuses fonctions support nécessaires à la fourniture de composants pour vélos mais aussi de moulinets pour la pêche et d'équipement pour l'aviron.

En Europe, Shimano représente « les yeux, les oreilles et la bouche » du Team Shimano global. Sa mission consiste à être un fournisseur d'excellence et un partenaire de valeur pour tous les clients sur ses marchés européens et de favoriser la demande pour les produits Shimano et les produits dont Shimano est le propriétaire.

Shimano est fier d'avoir développé des produits qui continuent d'emmener de nombreux athlètes vers la victoire et de rendre possible un nombre infini de trajets en vélo.

bike.shimano.com/category/road.html

instagram.com/shimanoroad



ŠKODA VOITURE OFFICIELLE

Škoda, partenaire de Paris-Roubaix et de tous les amoureux de cyclisme, repart avec enthousiasme au service du peloton en 2025 !

Pour cette nouvelle édition de l'Enfer du Nord, le Škoda Enyaq, le SUV 100% électrique de la marque, repart à l'assaut des pavés ! Fer de lance de la transition vers l'électromobilité, l'Enyaq allie la durabilité aux qualités typiques de Škoda : un espace généreux associé à un design émotionnel. Avec une autonomie pouvant aller jusqu'à 565 km, le SUV familial saura aussi bien affronter les 250 km pour rallier le vélodrome de Roubaix que vous épauler dans toutes vos aventures quotidiennes.

Vous souhaitez en savoir plus sur la gamme Škoda ? Rien de plus simple, connectez-vous sur skoda.fr



AG2R LA MONDIALE PARTENAIRE OFFICIEL

Épargne, retraite, santé, prévoyance : AG2R LA MONDIALE est le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France.

Notre mission : répondre à tous les besoins de protection de la personne tout au long de la vie.

Nos singularités : présents sur tous les territoires de France hexagonale et océanique, nous entretenons une relation de proximité unique avec 15 millions de personnes et près de 510 000 entreprises.

En nous adaptant en permanence, nous leur apportons des solutions personnalisées afin de les aider à prendre la main sur demain. Fortement ancrés dans l'économie sociale, nous agissons dans l'intérêt premier de nos assurés.

Cette conception unique de notre métier motive notre engagement dans le cyclisme depuis 27 ans pour promouvoir nos valeurs et valoriser la prévention santé par l'encouragement de l'activité physique avec notre programme Vivons Vélo.

ag2rlamondiale.fr



© Alexandre Leroy

BOSTIK PARTENAIRE OFFICIEL

Chez Bostik, nous avons un engagement : garantir des performances optimales, quelles que soient les conditions. Leader international des technologies de collage et d'étanchéité multifonctionnelles, nous concevons des adhésifs soumis aux tests les plus rigoureux pour assurer fiabilité et durabilité. Un engagement qui résonne particulièrement avec Paris-Roubaix, l'un des défis cyclistes les plus exigeants. C'est pourquoi nous sommes fiers d'être partenaires de cette course mythique.

Bostik, le segment adhésifs d'Arkema, développe des solutions adaptées aux besoins les plus variés – de la construction à l'emballage, en passant par l'automobile et l'hygiène. Notre signature, "Attached To Your World", incarne non seulement la fiabilité de nos produits, mais aussi les liens qui unissent nos équipes, nos partenaires et nos clients à travers le monde.

Au-delà de l'excellence technique, nous sommes convaincus que la performance va de pair avec l'inclusion. Partenaire engagé des événements cyclistes féminins d'A.S.O., nous contribuons activement à l'essor du cyclisme féminin, pour un sport toujours plus ouvert et équitable.

bostik.com/france/fr/



PARTENAIRES MÉDIAS



DIFFUSEURS OFFICIELS



PALMARÈS

Année	Vainqueur	Distance	Moy. horaire
1896	Josef FISCHER	280 km	30,162
1897	Maurice GARIN (naturalisé français en 1901)	280 km	28,124
1898	Maurice GARIN	268 km	32,599
1899	Albert CHAMPION	268 km	31,976
1900	Émile BOUHOURS	268 km	37,352
1901	Lucien LESNA	280 km	25,861
1902	Lucien LESNA	268 km	28,088
1903	Hippolyte AUCOUTURIER	268 km	29,104
1904	Hippolyte AUCOUTURIER	268 km	32,518
1905	Louis TROUSSELIER	268 km	33,206
1906	Henri CORNET	270 km	27,034
1907	Georges PASSERIEU	270 km	30,971
1908	Cyrille VAN HAUWAERT	271 km	25,630
1909	Octave LAPIZE	276 km	30,469
1910	Octave LAPIZE	266 km	29,274
1911	Octave LAPIZE	266 km	31,345
1912	Charles CRUPELANDT	266 km	31,294
1913	François FABER	265 km	35,333
1914	Charles CRUPELANDT	274 km	30,332
1919	Henri PÉLISSIER	280 km	22,857
1920	Paul DEMAN	263 km	24,377
1921	Henri PÉLISSIER	263 km	29,068
1922	Albert DEJONGHE	262 km	34,690
1923	Henri SUTER	270 km	30,098
1924	Jules VAN HEVEL	270 km	25,962
1925	Félix SELLIER	260 km	28,031
1926	Julien DELBECQUE	270 km	31,962
1927	Georges RONNSE	260 km	30,449
1928	André LEDUCQ	260 km	33,597
1929	Charles MEUNIER	260 km	29,168
1930	Julien VERVAECKE	255 km	31,146
1931	Gaston REBRY	255 km	36,342
1932	Romain GIJSSELS	255 km	37,320
1933	Sylvère MAES	255 km	36,523
1934	Gaston REBRY	255 km	32,415
1935	Gaston REBRY	255 km	37,363
1936	Georges SPEICHER	262 km	36,137
1937	Jules ROSSI	255 km	34,935
1938	Lucien STORME	255 km	30,936
1939	Émile MASSON junior	262 km	35,934
1943	Marcel KINT	250 km	41,822
1944	Maurice DE SIMPELAERE	246 km	39,897
1945	Paul MAYE	246 km	31,212
1946	Georges CLAES	246 km	34,055
1947	Georges CLAES	246 km	39,831
1948	Rik VAN STEENBERGEN	246 km	43,612
1949	André MAHÉ	244 km	39,356
1950	Fausto COPPI	247 km	39,123
1951	Antonio BEVILACQUA	247 km	40,355
1952	Rik VAN STEENBERGEN	245 km	41,938
1953	Germain DERIJCKE	245 km	43,522
1954	Raymond IMPANIS	246 km	35,590
1955	Jean FORESTIER	249 km	40,741
1956	Louison BOBET	252 km	41,831
1957	Fred DE BRUYNE	252 km	34,738
1958	Léon VAN DAELE	269 km	33,300
1959	Noël FORÉ	262 km	42,760
1960	Pino CERAMI	262 km	43,538
1961	Rik VAN LOOY	263 km	41,700
1962	Rik VAN LOOY	258 km	38,321
1963	Émile DAEMS	266 km	37,681
1964	Peter POST	265 km	45,129
1965	Rik VAN LOOY	267 km	41,847
1966	Felice GIMONDI	262 km	37,546
1967	Jan JANSEN	263 km	36,824
1968	Eddy MERCKX	262 km	36,606

Année	Vainqueur	Distance	Moy. horaire
1969	Walter GODEFROOT	264 km	38,939
1970	Eddy MERCKX	266 km	41,644
1971	Roger ROSIERS	266 km	42,108
1972	Roger DE VLAEMINCK	272 km	36,709
1973	Eddy MERCKX	272 km	36,370
1974	Roger DE VLAEMINCK	274 km	37,567
1975	Roger DE VLAEMINCK	277 km	40,406
1976	Marc DEMEYER	279 km	40,811
1977	Roger DE VLAEMINCK	250 km	40,464
1978	Francesco MOSER	263 km	36,494
1979	Francesco MOSER	259 km	41,010
1980	Francesco MOSER	264 km	43,106
1981	Bernard HINAULT	263 km	40,868
1982	Jan RAAS	270 km	36,733
1983	Hennie KUIPER	274 km	40,308
1984	Sean KELLY	265 km	36,074
1985	Marc MADIOT	265 km	36,109
1986	Sean KELLY	268 km	39,374
1987	Eric VANDERAERDEN	264 km	36,982
1988	Dirk DE MOL	266 km	40,324
1989	Jean-Marie WAMPERS	265 km	39,164
1990	Eddy PLANCKAERT	265 km	34,855
1991	Marc MADIOT	266 km	37,332
1992	Gilbert DUCLOS LASSALLE	267 km	41,480
1993	Gilbert DUCLOS LASSALLE	267 km	41,652
1994	André TCHMIL	270 km	36,160
1995	Franco BALLERINI	266 km	41,303
1996	Johan MUSEEUW	262 km	43,310
1997	Frédéric GUESDON	267 km	40,280
1998	Franco BALLERINI	267 km	38,505
1999	Andrea TAFI	273 km	40,519
2000	Johan MUSEEUW	272 km	40,098
2001	Servais KNAVEN	254,5 km	37,700
2002	Johan MUSEEUW	261 km	39,250
2003	Peter VAN PETEGEM	261 km	42,144
2004	Magnus BACKSTEDT	261 km	39,108
2005	Tom BOONEN	259 km	39,884
2006	Fabian CANCELLARA	259 km	42,240
2007	Stuart O'GRADY	259 km	42,181
2008	Tom BOONEN	259,5 km	43,406
2009	Tom BOONEN	259 km	42,343
2010	Fabian CANCELLARA	259 km	39,325
2011	Johan VAN SUMMEREN	258 km	42,126
2012	Tom BOONEN	257,5 km	43,476
2013	Fabian CANCELLARA	254 km	44,190
2014	Niki TERPSTRA	257 km	41,787
2015	John DEGENKOLB	253,5 km	43,476
2016	Mathew HAYMAN	257,5 km	43,566
2017	Greg VAN AVERMAET	257 km	45,204
2018	Peter SAGAN	257 km	43,547
2019	Philippe GILBERT	257 km	43,069
2020	Épreuve annulée en raison de la crise sanitaire		
2021	Sonny COLBRELLI	257,7 km	42,719
2022	Dylan VAN BAARLE	257,2 km	45,792
2023	Mathieu VAN DER POEL	256,6 km	46,841
2024	Mathieu VAN DER POEL	259,7 km	47,802



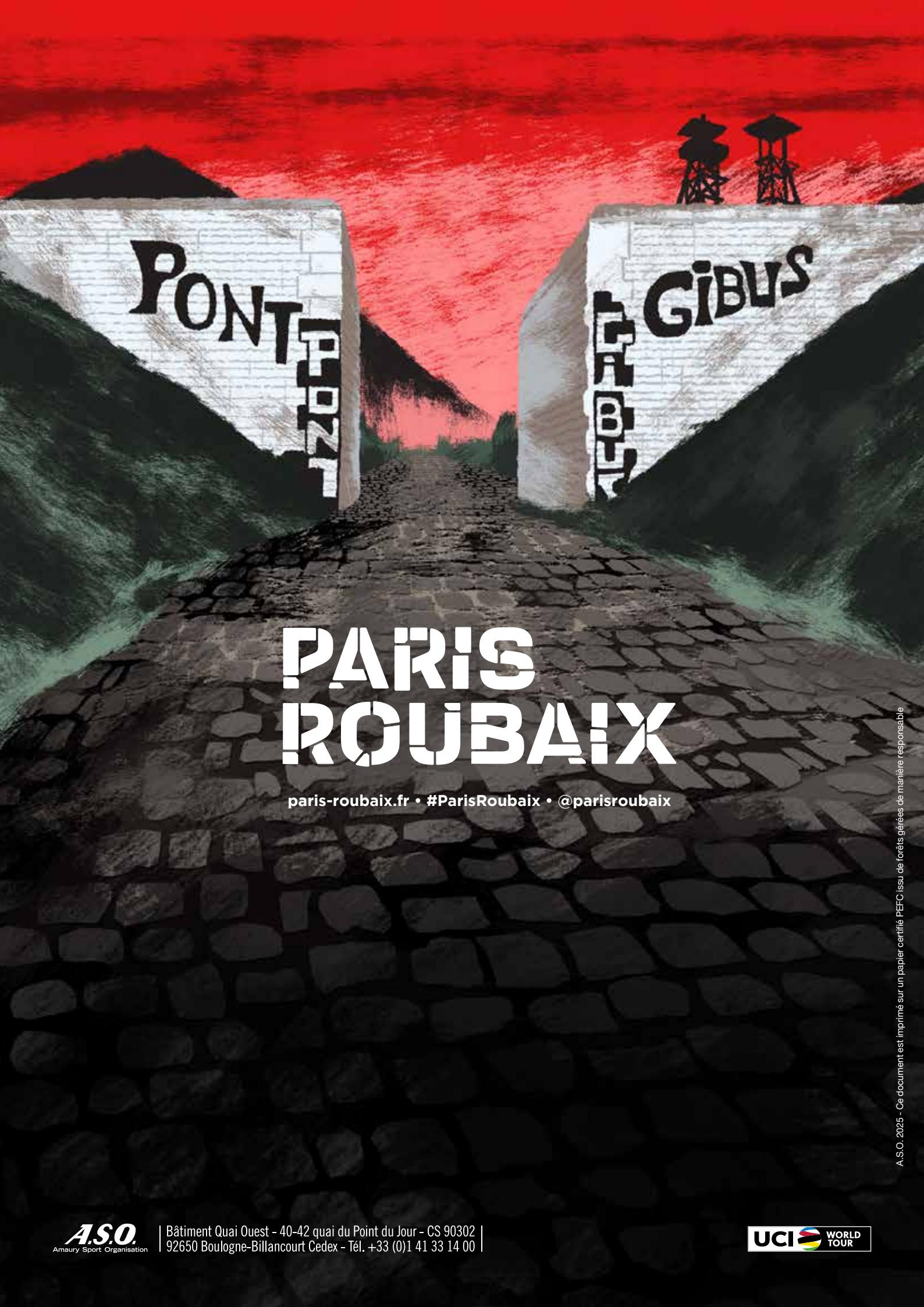
PALMARÈS 2024

1 : Mathieu VAN DER POEL - ALPECIN-DECEUNINCK, 5h 25' 58"

Distance : 259,7 km

2 : Jasper PHILIPSEN - ALPECIN-DECEUNINCK, à 3'

Moyenne horaire : 47,802 km/h



PARIS ROUBAIX

paris-roubaix.fr • #ParisRoubaix • @parisroubaix